

Communiqué
Le 1^{er} août 2023

Suppression des régimes spéciaux : pas de pause dans le détricotage de nos retraites !

Rejetée massivement par la population du pays, la réforme des retraites imposée aux forceps par Macron continue de décliner ses régressions. Prévues pour s'appliquer à compter du 1er septembre prochain, le gouvernement met donc les bouchées doubles pour publier les décrets d'application pendant la période estivale.

Depuis le week end dernier c'est au tour des régimes spéciaux de passer à la moulinette de ses décrets, ceux des électriciens, gaziers et autres agent-es de la RATP qui leur permettaient de partir plus tôt en raison de leurs pénibilités sont ainsi supprimés au 1er septembre. Il ne reste plus que ceux des marins, de la police ou des professions culturelles et libérales qui soient préservés... mais pour combien de temps ! Tout cela en provoquant au passage une complète inégalité entre personnels déjà en poste et ceux embauchés postérieurement au 1er septembre, ces derniers se voyant appliquer le régime général à conditions de travail inchangées. Et comme pour l'ensemble des salarié-es, tout le monde voit son âge de départ reculer de deux ans.

Après avoir reculé par décret en juin dernier de deux ans l'âge de départ en retraite et accéléré la durée de cotisations nécessaire à l'obtention du taux plein à 43 ans, Macron veut rendre inéluctable une réforme totalement injuste et inutile qu'il sait toujours aussi impopulaire.

Depuis il donne des accents sécuritaires en prônant l'ordre mais il ne saurait masquer ainsi les effets dévastateurs de ses politiques injustes et inégalitaires. Son nouveau gouvernement est à quelques détails près le même que celui qui a mis en place ses politiques antisociales dans un contexte où les salaires ne progressent quasiment pas et où les coûts de la vie et de l'énergie s'envolent.

L'explosion sociale est donc assurée : Macron pourra-t-il encore longtemps se réfugier derrière sa police pour se sauver ?